**Conditions Générales :**

Les présentes Conditions Générales de Vente et d’utilisation sont conclues entre d’une part The Yoga For You et d’autre part, toute personne physique ou morale procédant à l’achat de prestations et/ou produits.

L’abonnement contracté est pour une durée indéterminée et se poursuit à l'issue du terme prévu pour une durée indéterminée.

**Conditions pour les abonnements :**

Les cours ne peuvent en aucun cas être rattrapés en dehors de la durée de votre abonnement sauf en cas d’absence justifiée et sous conditions.

L’abonnement vous engage financièrement sur toute la durée choisie.

Il vous sera demandé de régler la totalité du montant de l’abonnement sélectionné, indépendamment du fait que vous soyiez venus ou non en cours. The Yoga For You a opté pour des formules très flexibles permettant de rattraper les cours, de vous donnez une totale liberté et la possibilité de pratiquer à votre rythme de votre vie.   
*Aucun report d’abonnement ne sera accordé pendant les vacances, puisque les tarifs sont calculés sur 12 mois . Le studio reste ouvert toute l’année, avec un planning aménagé pendant les vacances scolaires et ferme 15 jours pendant les mois d'été.*

The Yoga For You se réserve la faculté de modifier les tarifs à l’issue du contrat en cours.

Au cas où le client n'accepterait pas la modification de tarifs, il devra notifier son refus par lettre recommandée A.R. dans un délai de 30 jours, à défaut de quoi le client sera réputé avoir accepté les modifications de tarifs.

**Paiement :**

Il vous sera demander de régler votre abonnement lors de votre inscription, soit :

* Par chèques, en cas de règlement en plusieurs fois, (limités à 4) ils seront tous fournis en une seule fois avec une date d’encaissement au dos.
* Sur le site internet BSPROT
* Par prélèvements , fournir votre IBAN
* Ou espèces au studio.

Les règlements doivent être décidés conjointement avec The Yoga For You.

En cas d’absence ou d’arrêt de paiement, les inscriptions aux séances seront suspendus.

En cas de changement de professeur/cours l’adhérent ne pourra pas demander un quelconque remboursement dans la mesure où le cours est maintenu.

The Yoga For You se réserve le droit de remplacer ses professeurs.

**Modalités de résiliation de l’abonnement :**

A l'issue de la durée d’engagement, l'abonnement peut être résilié à tout moment par lettre recommandée avec accusé de réception, adressé au siège social :

THE YOGA FOR YOU - 2011 Route de la Grave - 06510 CARROS, moyennant le respect d'un délai de préavis d’un mois entier, plus le mois en cours.

Le préavis commence à courir à compter du lendemain de la réception du courrier RAR

à The Yoga For You

*Résiliation d’abonnement pour raison médicale* : la demande doit se faire par lettre recommandée RAR avec un certificat médical, maximum une semaine après le début de sa validité. Si la demande se fait avant la fin de la période minimum d’engagement, l’abonnement sera résilié avec 1 mois de préavis plus le mois en cours. L’abonnement sera recalculé au prorata temporis, des mois passés plus le préavis selon tarif. Si la demande est faite après la période minimum d'engagement, le respect du délai de préavis est de 1 mois plus le mois en cours.

La suspension ou l’annulation de l’abonnement est possible pour raison professionnelle.

Elle n’est prise en compte qu’après réception d’une lettre recommandée à THE YOGA FOR YOU – 2011 Rte de la Grave – 06510 CARROS accompagnée d’un justificatif de mutation ou de déménagement pour toute raison professionnelle.

La suspension ou l’annulation intervient le mois suivant la réception de l’accusé de reception. La suspension ou l’annulation n’est pas rétroactive.**Les mois précédents non utilisés ne sont pas remboursés.**

**Report/Suspension d'abonnement :**

Le contrat ne pourra être reporté ou suspendu pour raisons médicales que sur justificatif médical pour une durée supérieure à 1 mois.

La remise du certificat médical doit être effectuée maximum une semaine après le début de sa validité, par lettre recommandée avec accusé de réception, sinon le report ou la suspension ne pourront pas être pris en compte.

The Yoga For You bénéficiera d'un délai de 48 heures pour accepter ou résilier, sans frais pour l'abonné, le contrat.

**Mesure d’ordre d’hygiène et sécurité :**

Pour des raisons d’hygiène évidentes, les chaussures seront retirèes dès votre entrée dans la salle, un banc d’acceueil et un emplacement pour vos chaussures y sont réservés.

Après chaque utilisation, le matériel  doit être nettoyé et rangé à la fin des cours.

Les tapis de yoga doivent obligatoirement être nettoyés et remis à leur place.

L’habillage et le déshabillage se font exclusivement dans les vestiaires.

Il est fortement recommandé d’avoir une serviette.

**Consignes de sécurité et Assurance :**

The Yoga For You décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d’effets, valeurs ou objets entreposés dans les vestiaires ou oubliés dans tout l’ensemble du centre.

Il est formellement interdit de fumer dans l’enceinte des locaux, de consommer tous produits dopants et/ou illicites non autorisés par la loi dans l’ensemble des locaux et devant l’entrée.

The Yoga For You décline toute responsabilité en cas d’accident survenant à l’intérieur comme à l’extérieur du centre (parking et annexes comprises)

Nous vous conseillons de posséder une assurance Responsabilité Civile.

Pour la sécurité de tous, toute anomalie de fonctionnement doit être signalée.

l’Adhérent reconnaît avoir été informé par The Yoga For You de l’intérêt que présente la souscription d’un contrat d’assurance.

L'adhérent se voit proposer conformément à l'article 38 de la loi du 16 Juillet 1984 de souscrire un contrat "individuel accident" le couvrant de tout dommage qu'il pourrait causer à des tiers ou à lui-même, de son propre

fait, pendant l'exercice de ses activités, dans l’enceinte du centre The Yoga For You . Il est entendu que cette garantie complémentaire est facultative et reste à la charge entière de l’adhèrent s'il y souscrit.

L'abonné garantit à The Yoga For You avoir fait contrôler par un médecin son aptitude à pratiquer l’activité de yoga dans son integralité, prendre régulièrement toute précaution nécessaire pour sa santé et reconnait qu'il ne pourra mettre en cause, à ce titre, la responsabilité de The Yoga For You .

La responsabilité de The Yoga For You ne saurait être engagée en cas d’accident résultant de l’inobservation des consignes de sécurité énoncées avant et pendant les cours, notamment par les professeurs, ou de l’utilisation inappropriée des appareils ou des autres installations.

Conformément aux dispositions de l'article 37 de la loi du 16 Juillet 1984, The Yoga For You a souscrit auprès d'une compagnie d'assurance un contrat d'assurance de responsabilité civile.

**L’Adhérent reconnaît et accepte expressément et irrévocablement ce qui suit :**

*L’Adhérent reconnaît avoir une parfaite connaissance de la nature des exercices physiques pratiqués dans le cadre des cours et séances qu’il a commandés auprès de* The Yoga For You *et certifie sur l’honneur que sa constitution physique et psychique lui permettent de pratiquer le sport en général, et plus particulièrement de pratiquer les activités commandées auprès de* The Yoga For You *.  
L’Adhérent décharge* The Yoga For You *, ses dirigeants et ses membres de toutes réclamations et actions judiciaires relatives à des blessures ou dommages occasionnés à sa personne et causés de quelque manière que ce soit découlant ou en raison de l’activité exercée. L’Adhérent consent à assumer tous les risques et toutes les conséquences liées à l’activité exercée au sein de* The Yoga For You *.  
En tout état de cause, l’Adhérent s’engage à renseigner* The Yoga For You *sur ses antécédents médicaux et à remettre à* The Yoga For You *un certificat médical de moins de deux semaines lorsque les professeurs l’exigent. Si le certificat médical indique que l’Adhérent n’est pas apte à pratiquer l’activité commandée,* The Yoga For You *est en droit de résilier sans préavis ni indemnité la relation contractuelle avec l’Adhérent concerné, qui sera remboursé de tout ou partie des prestations commandées en fonction des prestations déjà exécutées.*

**Règles de fonctionnement des fichiers électroniques, informatiques et liberté :**

*Informatique et Liberté*

Conformément aux dispositions de la loi N° 78-17 "informatique et liberté” du 6 Janvier 1978, l'abonné peut demander à The Yoga For You la communication des informations le concernant et les faire rectifier le cas échéant. Si l'abonné ne souhaite pas recevoir de sollicitations commerciales de tiers, il lui suffit d'écrire à The Yoga For You en envoyant la copie de son contrat d’abonnement.

« *Je donne le droit à* The Yoga For You *d'utiliser mon image à travers des photos et des vidéos de ma personne sans contrepartie*».

Dans le cadre d'un refus, merci d'envoyer une lettre écrite au siège de The Yoga For You

*Cookies*

*Le Site internet www.theyogaforyou.com recourt à l’usage de cookies. Le cookie est un fichier informatique stocké sur le disque dur du micro-ordinateur du client. Il a pour but de signaler une précédente visite sur le Site et ne permet donc pas d’identification ni ne constitue une Information Personnelle. Les cookies ne sont utilisés par The Yoga For You que dans le but de personnaliser le service qui est proposé. L’Adhérent conserve la possibilité de s’opposer à l’enregistrement des cookies en configurant son navigateur internet, ce qui peut entraîner l’impossibilité d’accéder à certains services.*

**Droits de la propriété intellectuelle :**

Le Site internet www.thetogaforyou.com est une œuvre protégée et reste la propriété exclusive de The Yoga For You lequel a créé et mis en ligne les pages web, les images et sources scripts, les données de base le composant. Sauf mention contraire, The Yoga For You est donc titulaire des droits d’auteur sur chacune des pages composant le Site, sur son arborescence ainsi que sur chacun des éléments les composant: marques, logotypes, illustrations, dessins, modèles, photographies, images et plus généralement tous autres éléments présents sur le Site, qu’ils soient déposés ou non.

Toute reproduction, représentation, modification, publication, adaptation de tout ou partie des éléments du Site, quel que soit le moyen ou le procédé utilisé, est interdite, sauf autorisation écrite préalable de The Yoga For You Toute exploitation non autorisée du Site ou de l’un quelconque des éléments qu’il contient sera considérée comme constitutive d’une contrefaçon et poursuivie conformément aux dispositions des articles L. 335-2 et suivants du Code de Propriété Intellectuelle.

**Force majeure :**

L’exécution par The Yoga For You de tout ou partie de ses obligations sera suspendue en cas de survenance d’un cas fortuit ou de force majeure qui en gênerait ou en retarderait l’ouverture du centre de yoga. Sont considérés comme tel, notamment, sans que cette liste soit limitative, outre les cas reconnus par la jurisprudence, toute catastrophe naturelle, tout acte de guerre, atteintes à l’ordre public, épidémies, incendies, inondations et autres désastres, tout acte gouvernemental, toute grève sous quelque forme que ce soit, fermeture administrative, insurrection, troubles sociaux. Dans l’hypothèse où un cas de force majeure empêche, retarde ou affecte l’ouverture du centre de yoga, tout retard ou défaut d’exécution de ses obligations ne peut donner lieu à des dommages et intérêts. Cependant The Yoga For You s’engage à mettre tout en œuvre pour répondre au mieux à ses obligations en tenant compte des intérêts en tant que personne morale et de l’intérêt particulier de ses membres. The Yoga For You informera l’Adhérent de tout cas fortuit ou de force majeure dés sa connaissance.

**Autres dispositions :**

*L’accès au studio The Yoga For You et l’utilisation des équipements dans leur totalité sont strictement interdits à toute personne :*

* Non adhérente.
* En état d’ébriété évidente ou ayant précédemment perturbé le bon fonctionnement du centre.
* Atteinte de maladie contagieuse et/ou présentant des signes de malpropreté.
* Mineure non accompagnée.

L’adhèrent reconnait l’obligation de respecter le règlement intérieur et se doit de respecter entre autre :

* Le matériel mis à disposition
* Les téléphones doivent être éteints et rangés dans les vestiaires.
* L’interdiction de fumer à l'intérieur et devant l’établissement
* Respecter les horaires et arriver 5 minutes avant le début du cours
* Enlever ses chaussures dès l’entrée dans la salle
* Veiller à ne pas marcher sur le tapis des autres adhérents
* La relaxation fait partie intégrante de la séance de yoga et permet d’acquérir une harmonie intérieure. Elle n’est pas facultative !